



La Lettre d'Information de la Section du Tarn

Dans ce numéro:

- La vie de la section
- Nouveaux Compagnons
- L'UDAMMAC
- La FNBP
- Résilience et esprit de défense



Accompagner les citoyens de demain





Dès 1918 est décidée la construction d'un hôpital militaire de campagne, spécialisé dans les soins aux anciens combattants blessés du poumon.



Chaque 3 Juillet, les marins anciens combattants tarnais perpétuent le souvenir des 1297 marins français morts à Mers El Kébir le 3 Juillet 1940.

Au Sommaire du N° 3

05. Le message du Président du Conseil départemental

06. L'Assemblée Générale 2021 à Cap Découverte

Vision - Mission - Valeurs de l'ANMONM81 : Bilan 2018-2020

08. La vie de la Section : activités 2021

Un année 2021 en demi-teinte

10. Le Carnet de la Section

Nominations et Promotions
Les nouveaux Compagnons tarnais

12. Résilience et Esprit de Défense

Le COVID 19 comme révélateur de transformations. (IHEDN Occitanie-Pyrénées)

14. Les Prodiges de la République

16. L'UDAMMAC du Tarn

l'Union Départementale des Associations de Marins et de Marins Anciens Combattants du Tarn fédère les associations de Mazamet-Castres et Graulhet (1949)

17. La FNBPC du Tarn

La Fédération Nationale des Blessés du Poumon Combattants a fêté ses 100 ans le 14 Février 2021

18. Les Prix pour la Jeunesse : Bilan 2018-2021

3 prix déployés dans le Tarn pour accompagner les citoyens de demain

20. Assemblée Générale nationale

Un nouveau Président national

22. Le « Cimetière Vieilh » à Albi

24. 3 idées de lecture

La Lettre d'Information, Bulletin de liaison gratuit de la Section du Tarn de l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite)

ANMONM81, 48 Route des Crêtes, 81500, Giroussens / Téléphone : 05 63 33 38 07 / Courriel : section.81@anmonm.org

Directeur de la Publication : Jean-Claude ZYTKA

Ont contribué au présent numéro : Jacques ABOUT, Francis CARRADE, Christian MANZATO, Christophe RAMOND, Pierre-Alain VILLARD, Jean-Claude ZYTKA

Photos de couverture : ANMONM 81 / Jean-Claude ZYTKA

Relecture : Jean-Philippe LE COZ, Jacques ABOUT, Francis LETTERON, Jacqueline MATHA.

Dépôt légal : à parution

La lettre Décembre 2021



Anciens Marins et Marins Anciens Combattants du Tarn



Christophe RAMOND
Président
du Conseil Départemental du Tarn

« ...ces valeurs que nous partageons, sont un précieux ciment que nous voulons transmettre à nos jeunes, pour construire le Tarn de demain... »



**LE MOT
DU
PRÉSIDENT**

Madame , Monsieur,
Chers Compagnons,

Ces deux dernières années auront sans aucun doute été parmi les plus difficiles de l'histoire récente pour tous : familles, entreprises, administrations, services publics et privés, système éducatif, associations, aucun n'a été épargné.

L'épidémie de Covid-19 a tout d'abord provoqué l'arrêt brutal de certaines des activités de notre section en 2020 et les confinements successifs ont également bouleversé nos vies personnelles. Puis, alors que 2021 a vu une reprise progressive de la vie presque « normale », avec notamment la poursuite de notre action envers la Jeunesse, la reprise de notre participation aux cérémonies officielles dans les villes du Département, la tenue d'une Assemblée Générale et un Comité de Section à nouveau actif, l'incertitude en cette fin d'année reprend le dessus pour les mois à venir.

*Nous vous proposons dans ce numéro de La Lettre un très intéressant article extrait d'une étude de l'IHEDN : **Résilience et esprit de Défense** ou comment le COVID 19 peut être un révélateur de transformation vers une société plus forte, plus agile face aux crises d'ampleur.*

Etre « résilient » c'est aussi faire preuve d'exemplarité en matière de solidarité, de générosité, d'entraide. Plus que jamais la décoration qui nous rassemble ne doit pas être une fin en soi mais le début d'une noble mission, collective mais aussi personnelle, qui nous engage individuellement à aller vers l'autre et à lui tendre la main.

Nous avons à démontrer quotidiennement et par les actes, qu'un Compagnon du Mérite, parce qu'il met son énergie, son talent, son temps et son dévouement au service d'autrui, mérite sans conteste sa distinction.

Vous avez été nombreux en 2021 à nous rejoindre. Votre adhésion témoigne de votre soutien aux actions que nous menons, mais n'hésitez pas dès maintenant à vous impliquer dans la vie de la section tarnaise. Soyons donc fiers de notre belle association dont tous les Compagnons sont les ambassadeurs !

Dans une version constamment évolutive le virus est toujours là. Restez vigilants et très prudents. Votre Comité de Section va adapter le programme d'activités, cette année encore, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et vous tiendra informés .

Je vous remercie de nouveau chaleureusement pour votre fidélité lors de cette année à tous points de vue exceptionnelle. Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès en 2022, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Très amicalement,
Jean-Claude Zytka



Christophe RAMOND
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN

Agé de 47 ans, père de deux enfants, conseiller départemental du Canton d'Albi depuis 2015, Christophe Ramond était président de la commission des finances et rapporteur général du budget, avant d'être élu le 15 septembre 2017, Président du Conseil Départemental du Tarn.

Titulaire d'une maîtrise AES (mention administration générale et territoriale option territoriale) et d'un DEA de politique publique, Christophe Ramond a successivement été attaché parlementaire de Roland Garrigues à Montauban, chargé de mission au cabinet de Thierry Carcenac au Conseil général du Tarn puis attaché parlementaire du député Jacques Valax.

Il a également été chargé d'enseignement à l'Université des sciences sociales de Toulouse.

LE MESSAGE du Président du Conseil Départemental



Chers compagnons, Chers amis,

C'est un véritable honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous en ce début d'année, vous que notre République a souhaité décorer par une de ses plus hautes distinctions, pour récompenser l'exemplarité de vos qualités morales au service du bien commun.

Je profite de ce message pour vous dire combien les valeurs qui animent vos actions au quotidien, participent à rendre notre société plus juste et tolérante, plus solidaire et plus humaine.

Au nom du Conseil Départemental, je vous en remercie.

Vos actions donnent à chacun d'entre nous la volonté de nous hisser à la hauteur de votre exemplarité.

C'est dans cet esprit et avec cette volonté chevillée au corps que le Département s'engage à son échelle à construire auprès de la jeunesse, les citoyens de demain.

A travers notre Plan Tarn Jeunesse et le dispositif « Coup de main, coup de pouce ! », nous soutenons par exemple l'engagement et les initiatives des jeunes. Nous aidons ainsi les plus engagés d'entre eux à réaliser leurs projets en contrepartie de leurs actions au service des autres. C'est le cas avec les jeunes sapeurs-pompiers volontaires que nous aidons à financer leur permis de conduire à hauteur de 520 euros.

En partenariat avec l'Education nationale et le SDIS, le Département forme également aux premiers secours en sensibilisant les collégiens aux gestes qui sauvent.

Cette action vise à donner aux élèves les moyens d'être des acteurs à part entière de la sécurité dans les établissements scolaires mais aussi de s'initier à leur rôle de citoyen.

C'est toujours dans cet esprit que le Conseil départemental des jeunes (CDJ) favorise l'éveil civique et permet aux collégiens d'être associés à la vie de la collectivité. Lieu d'action, d'expression et de formation à la citoyenneté, le CDJ permet aux jeunes de devenir acteurs de la vie locale en travaillant sur certains thèmes de notre société : combattre le racisme, lutter contre le harcèlement scolaire, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, soutenir l'autonomie des personnes en situation de handicap et enfin, agir pour la protection de l'environnement et le développement durable.

Le Conseil départemental est enfin engagé auprès des jeunes dans le travail de mémoire en faisant de l'accès à l'éducation, à la connaissance, à la culture, les priorités des priorités. Des actions qui favorisent la présence des jeunes générations aux cérémonies commémoratives aux côtés des anciens combattants.

Le civisme, la solidarité, l'engagement, le devoir de mémoire, le lien intergénérationnel, le respect du patrimoine et de l'environnement, ces valeurs que nous partageons, sont un précieux ciment que nous voulons transmettre à nos jeunes pour construire le Tarn de demain.

Je vous souhaite une très belle année !

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental du Tarn

L'Assemblée Générale 2021 à Cap Découverte



© 2021 ANMONM81 / Mario Zytka

Après ces mois de confinement, de doute, la section du Tarn a enfin réussi à organiser son Assemblée Générale 2021. Cette année, la 42e Assemblée Générale a eu lieu le 4 septembre sur le magnifique site de Cap Découverte sur la commune du Garric en présence de M Jean-Louis Bousquet, maire de Carmaux et 1er vice-président de la communauté de communes Carmausin Ségala, de M Christian Vedel, maire du Garric, de M Christian Mialhe, directeur du SMAD, de M le Général Réglat, président de la SMLH du Tarn, de M Jean-Louis Guiraud, vice-président de la section 31, de M Lucien Enderli, président de l'AMOPA du Tarn, de Messieurs les délégués du Souvenir Français du Tarn, de M Christian Manzato, président de la FNBP C du Tarn, de M Hocine Boudjemaa, président de l'association des Harkis du Pays Saint-Ponais (Hérault) et des compagnons et sympathisants de la section du Tarn.

Le Président Jean-Claude Zytka a fait le rapport moral de l'année 2020 avec ses points marquants, notamment la participation de la section à quelques cérémonies patriotiques malgré la crise sanitaire mais aussi les différentes réunions de la section et jury des différents prix. Il a particulièrement insisté sur les 3 objectifs prioritaires de la feuille de route de la section pour 2021-2023.

Avec la poursuite des actions de solidarité envers les plus anciens des Compagnons et de Devoir de Mémoire, c'est envers la jeunesse que la Section du Tarn continuera à porter tous ses efforts pour les mois qui viennent sur les thèmes de l'Education à la citoyenneté, du Civisme de la Jeunesse et de l'Engagement citoyen. Après les premières édi-

tions en 2019 et 2020, des prix départementaux, individuels ou collectifs, seront ainsi décernés à des jeunes âgés de 13 à 18 ans, filles ou garçons pour des actes exemplaires de civisme, d'altruisme, de générosité, de dévouement, de bénévolat, de Devoir de Mémoire, ou des actions courageuses tournées vers les autres.

Le président a également rappelé que le jeune lauréat départemental 2020 à titre individuel, Naïmo Chemoul d'Arthès, élève du Lycée Rascol à Albi a également été primé « Prodige de la République » pour le Tarn en Juin dernier dans le cadre du Concours organisé début 2021 par la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté.

L'ANMONM est déjà à la recherche des candidats pour les prix 2022 dans le Tarn et s'appuiera cette année encore sur son partenariat avec le Groupement de Gendarmerie, le SDIS, la Direction de la Sécurité publique ou encore l'Association des Maires et des Elus du Tarn pour détecter les actes exemplaires méritant d'être récompensés. Mais aussi sur les signalements spontanés de la population tarnaise.

Avec la Direction Académique des services de l'Education Nationale, dans le cadre de la Convention de partenariat signée en 2019, et avec le soutien du département, un premier Jury réuni en Juillet dernier a décerné pour la première fois dans le Tarn les lauréats du Prix de l'Education Citoyenne pour l'année scolaire 2020-2021.

Le 1er prix départemental est allé au Lycée Las Cases de Lavaur, le second prix à la classe Défense et sécurité

globale du collège Louisa Paulin de Réalmont. Les Prix d'encouragement avec un Diplôme d'honneur au Lycée Barral et au Lycée Anne Veaute de Castres. Sauf dégradation du contexte sanitaire, ces prix seront remis d'ici la fin de l'année .

Enfin, avec le SDIS 81, une réflexion est en cours afin de réactiver pour cette année le Prix de l'engagement citoyen pour les Jeunes Sapeurs-pompiers volontaires.

Le président a mis à l'honneur M Hocine Boudjemaa de Saint Pons de Thomières pour son témoignage sur les harkis du Plô de Mailhac dans le bulletin de la section, et pour son action exemplaire dans sa région pour préserver la mémoire de l'histoire tragique des harkis.

Ensuite, le secrétaire départemental de la section, M Francis Lettéron, a présenté le rapport d'activité détaillé qui a été approuvé à l'unanimité.

La trésorière de la section, Mme Nicole Bellmas, a présenté le rapport financier de l'année 2020, celui-ci a également été approuvé à l'unanimité. Elle a ensuite présenté une prévision budgétaire pour 2021, en tirant le signal d'alarme devant l'augmentation des défauts de paiement des cotisations parmi les adhérents.

En conclusion de son rapport moral le président a particulièrement insisté sur l'importance de maintenir un recrutement régulier pour renforcer la section tarnaise

« ... Enfin, vous connaissez tous la situation de crise du bénévolat que connaît actuellement l'ensemble du monde associatif. La poursuite de l'activité, et la survie à terme, de notre section du Tarn sont en jeu. Je veux donc, avec le Comité de Section, renouveler notre appel au volontariat parmi nos compagnons, ou nos sympathisants, pour occuper des postes au Comité de section et au Bureau, ou pour donner simplement un peu de votre temps pour nous aider.

En conclusion, à l'heure où beaucoup de nos concitoyens perdent leurs repères, où l'avenir peut paraître incertain, où parfois nombre d'entre eux se sentent exclus, isolés, démunis, et où notre jeunesse est en mal de modèle, il est plus que jamais important d'agir.

Nous sommes devenus compagnons par le mérite et adhérents de notre section du Tarn par l'engagement, nous avons donc toute légitimité pour porter les projets liés aux 3 objectifs stratégiques de notre association

Transmettons à notre jeunesse les valeurs de respect, de civisme, de solidarité, de démocratie, de dévouement, dont notre société a tant besoin.

Chers Compagnons tarnais de l'ordre National du Mérite, retrouvons nos manches !

Après la photo Souvenir « Edition 2021 » les compagnons tarnais ont partagé un excellent déjeuner au restaurant de Cap Découverte et ont pu l'après-midi découvrir l'histoire et (quelques) secrets de l'échaudé en compagnie de notre compagnon Véronique Deymier dans la biscuiterie carmausine de la famille Deymier.

Rendez-vous est donné pour l'Assemblée Générale 2022 à Mazamet.



Christian Vedel
Maire de Le Garric



JL Bousquet
Maire de Carmaux



JC Zytka
Président ANMONM81



Gal (2S) Claude Réglat
Président SMLH 81



Lucien Enderli
Président AMOPA 81



CL (H) Claude Guy
Ass. Colonel Teyssier

Photos : © 2021 ANMONM81 / Mario Zytka



© 2021 ANMONM81 / Mario Zytka



© 2021 ANMONM81 / C. Pourcel

Année 2021 : la vie de la Section

5 Juin 2021

Pont de l'Arn

Cérémonie commémorative des combats du Corps Franc du Sidobre



© 2021 ANMONM 81 Camille Siguier



© 2021 ANMONM 81 Camille Siguier

3 Juillet 2021

Castres

Cérémonie de commémoration de l'attaque de Mers el Kébir



© 2021 ANMONM 81 JC Zytka



© 2021 UDAMMAC DR

14 Juillet 2021

Albi

Cérémonie Fête Nationale



© 2021 ANMONM 81 JC Zytka



© 2021 ANMONM 81 JC Zytka

19 Aout 2021

Albi

77ème anniversaire de la Libération d'Albi
Le 18 Août 1944

© 2021 ANMONM 81 JC Zytka



© 2021 ANMONM 81 JC Zytka

+ D'Informations sur <https://anmonm.org/sections/081> - tarn/la vie de la section



**14 septembre
2021**
Sortie à Tanus
SMLH
ANMONM
AMOPA
**Découverte du
patrimoine**



**11 novembre
2021**
Albi
**Remise de
décoration**
Dépôt de gerbes
SMLH
ANMONM



**14 novembre
2021**
Saint Gauzens
Cérémonie
du 11 Novembre
Inauguration de
L' Esplanade
Charles de Gaulle



**30 Novembre
2021**
Mairie de
Rabastens
Comité
De
Section

LE CARNET 2021 de l'ANMONM81



Christian Manzato, a été reçu Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à l'Hotel de ville d'Albi le 22 mai



Annabelle Zenatti a été reçue dans l'Ordre National du Mérite le 30 Novembre à la Préfecture d'Albi.



Pierre Saissac a reçu sa croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 11 Novembre à Albi

Sincères
félicitations
à nos
Compagnons
nommés
ou promus



Magali Bèges a été reçue dans l'Ordre des mains de Madame la Préfète du Tarn, le 6 Décembre à la Préfecture à Albi

Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous au cours de l'année 2021 et de souhaiter la bienvenue à 17 nouveaux Compagnons:

- Monsieur Christian Manzato, (Chevalier / Ministère des Armées) d'Albi
- Monsieur Pierre Saissac (Chevalier/ Ministère des Armées) de Roquecourbe
- Madame Annabelle Zenatti (Chevalier / Solidarité et droit des femmes) de Vielmur sur Agout
- Monsieur le Général (2S) de division Claude Réglat (Commandeur) de Castres;
- Madame Danielle Dolmière (Chevalier / Défense) de Marssac sur Tarn
- Monsieur Jean-Paul Dolmière (Chevalier / Défense) de Marssac sur Tarn
- Monsieur Bernard Boulze (Officier / Tourisme) de Salvagnac
- Monsieur Jacques About (Sympathisant) de Castres
- Madame Carole Le Coz (Sympathisant) de Mazamet
- Monsieur Yannick Le Coz (Sympathisant) de La Salvetat Saint Gilles
- Monsieur Pierre Pellet (Chevalier / Défense) de Montredon Labessonnié
- Madame Magali Bèges (Chevalier / 1er Ministre) de Pont de l'Arn
- Monsieur Hocine Boudjema (Chevalier / Défense) de Saint Pons de Thomières
- Madame Jacqueline Matha (Chevalier / Industrie) d'Albi.
- Monsieur Michel Bossi (Chevalier / Industrie) d'Albi
- Monsieur Daniel Delmas (Chevalier / Economie, Finances et Relance) de Cahuzac sur Vère
- Colonel Christophe Dulaud (Chevalier / Intérieur) de Cambon d'Albi

Nominations et promotions 2020 - 2021 dans le Tarn

Décret du 31 décembre 2020 portant promotion et nomination
dans l'ordre national du Mérite

Ont été nommés au grade de chevalier :

Promotion du 1er Ministre

Mme Lucette ROUTABOUL maire de Sainte Cécile du Cayrou.

Mme Annabelle DAURES, Directrice du CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles) du Tarn.

Mme Magali BEGES, directrice de la Société la Maille au personnel

Promotion du Ministère de l'Economie et des Finances

M. Michel BOSSI, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn

M. Jean-Michel CAMPS, président de la Chambre des Métiers et de l'artisanat du Tarn.

Promotion du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

M. Serge RAMIÈRE, ancien secrétaire général de la chambre syndicale de l'industrie du cuir de Mazamet

Promotion du ministère de la Transition Écologique :

Mme Evelyne HABER, présidente de la ligue pour la protection des oiseaux du Tarn

Promotion du Ministère des Armées :

M. Pierre SAÏSSAC, vice-président d'associations des anciens combattants

M. Denis BARRON

Promotion du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des sports

M. Jérôme BOURNE BRANCHU, ancien Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Tarn

Décret du 21 Mai 2021 portant promotion et nomination
dans l'ordre national du Mérite

Ont été nommés au grade de chevalier :

Promotion du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

M. Daniel DELMAS, Président de la Société INFACO

Promotion du ministère de l'Intérieur

M. Jean-Pierre LAUTIER, Médecin-colonel de sapeurs pompiers, ancien médecin chef du SDIS du Tarn

M. Eric VINCENT, Lieutenant-Colonel, sapeur pompier professionnel, Chef du pôle ressources du SDIS du Tarn

M. Pascal DUMAS, commissaire général de police, Directeur départemental de la Sécurité publique du Tarn.

A été nommée au grade d'Officier

Promotion du 1er Ministre

Mme Danièle DEVINCK, ancienne conservatrice en chef du Musée Toulouse Lautrec

Suspensions d'adhésions en 2021

En référence à nos statuts et règlement intérieur, l'appartenance à l'Association se perd par le non-paiement des cotisations .

Après concertation avec la Section 81, le Siège national de l'ANMONM a procédé en 2021 à la suspension d'adhésion de 5 Compagnons tarnais pour non paiement de cotisation pendant 3 années consécutives.

Résilience et Esprit de Défense

Le Covid 19 comme révélateur de transformations



Une synthèse de l'analyse des problématiques aux recommandations aux régions par l'Association des auditeurs des Hautes Etudes de Défense Nationale AR19 (Occitanie Pyrénées), et AR 5 (Bretagne Occidentale) présentée au cours du Colloque 2021 « Résilience et Esprit de Défense » qui s'est tenu le 14 Octobre 2021 à Toulouse.

Nous rapportons dans La Lettre quelques extraits de cette très intéressante étude avec l'aimable autorisation de l'IHEDN, et le soutien de notre compagnon Pierre Alain Villard, auditeur de l'IHEDN, délégué départemental pour le Tarn.

Qu'est-ce que l'IHEDN ?

Fondé en 1936, Établissement public, à dimension interministérielle, placé sous la tutelle du Premier ministre, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a pour mission de promouvoir la **culture de défense**, de participer au renforcement de la **cohésion nationale**, et de contribuer au développement d'une **réflexion stratégique** portant sur les enjeux de défense et de sécurité.

RÉSILIENCE : PERCEPTION & RÉALITÉ

Qu'est-ce que la résistance ?

Pour qu'advienne le renouveau, l'humanité et chacun de nous, devons nous reconstituer comme un objet qui aurait été déformé. L'humain doit passer par ce qu'on appelle en physique la résistance des matériaux.

Effectivement la résistance qui vient du latin, préfixe *re* et du verbe *sistere* qui signifie « se tenir debout » signifie que l'on ne plie pas, qu'on ne courbe pas l'échine, qu'on ne se laisse pas abattre mais qu'on se bat.

Inverse de la passivité ? C'est exactement ce qu'ont fait les résistants pendant l'occupation, eux que les nazis baptisaient rebelles c'est-à-dire « révoltés » (*re+bellum*, la guerre). C'est dans ce sens que le grand résistant Claude Alphanéry, presque centenaire aujourd'hui, nous dit comment ce qu'il apprit pendant la guerre peut-être utile pour l'après pandémie, pour apprendre d'hier afin d'agir demain, à travers un changement de paradigme qui lancerait un nouvel appel pour des jours heureux.

Qu'est-ce que la résilience ?

De la même manière, Résilience est un terme de physique issu du latin *resilire*, qui signifie « sauter en arrière », « rebondir », mots que l'on utilise en physique, pour ce qui est de la résistance des matériaux pour qualifier un test d'homologation. La résilience consiste à faire tomber et rebondir un objet pour tester sa résistance au choc.

A partir des années 1980 aux USA on a pris ce mot en psychologie pour qualifier, chez une personne ayant subi un traumatisme, la capacité à rebondir sans se briser.

On parle de résilience en psychologie et économie: capacité d'un groupe ou d'un système à retrouver son équilibre après une crise ou un choc.

La résilience peut éviter de faire son deuil. Elle permet une résurrection (se dresser) donc de se redresser et de se remettre droit après avoir vacillé.

**apprendre
d'hier afin
d'agir
demain**

Toute la question dans une thérapie est de savoir si la résilience consiste pour l'individu comme pour le groupe à revenir au *statu quo ante* ou au contraire à se métamorphoser et à aller vers un renouveau.

Résilience, Résistance, Renaissance

2020 marquera pour la première fois dans l'histoire universelle, une date de basculement pour la planète entière.

Même les deux guerres mondiales n'avaient rien d'universel car nombre de pays et de lieux du globe ne furent pas touchés par ces deux conflits et de nombreuses populations ne savaient même pas que la guerre avait lieu à des milliers de kilomètres d'où elles vivaient.

Pour la première fois la planète est « Une » et aucun continent ne peut rester à l'écart de cette pandémie – où le mot prend son plein sens : la COVID 19 touche tous (*pan*) les peuples (*dem*).

Le genre humain, dans sa totalité, se retrouve dans la situation qu'a vécue l'Occident à la fin du Moyen-Age quand on parlait de « Nouveau Monde » (les Indes Occidentales), de Renaissance et, à partir des années 1520, de Réforme en ce qui concerne la religion.

Aujourd'hui, loin d'aller encore vers une Renaissance, on doit d'abord tenir bon face à l'adversité et plutôt parler de Résistance, en espérant pour bientôt une Résilience.

Dans le rapport global, nous abordons comment la résilience passe d'abord par le territoire et qu'est-ce qu'un territoire résilient avec une description détaillée sur la résilience de l'Afrique de l'Ouest et notamment du Sénégal face à la pandémie du COVID 19, pour laquelle on annonçait une hécatombe, et que la réactivité résiliente a par bonheur su éviter.

Le Covid 19 Comme révélateur de transformations

RÉSILIENCE EN TANT QUE SOCIÉTÉ OU NATION

Le sujet du lien entre résilience et gouvernance est plus que jamais d'actualité face à cette crise du coronavirus. Si une pandémie mondiale demande une réponse globale, c'est d'abord à l'échelle locale que des solutions concrètes sont apparues en remettant l'humain au cœur du débat. L'Occitanie est un territoire dont l'écosystème est capable d'apporter de nombreuses solutions pour bâtir des « jours heureux » dans le respect de l'homme et de son environnement.

LE CONCEPT DE GOUVERNANCE

Des typologies des mécanismes de la gouvernance, en tant que systèmes régulateurs, prennent en compte les dimensions suivantes:

- Relations entre les dirigeants et les dirigés.
- Mode de coordination des diverses activités et/ou relations entre acteurs.
- Mode d'allocation des ressources entre ces activités et les acteurs.
- Structuration des conflits et des crises (prévention, résolution).

C'est précisément sur cette capacité de prévention et de résolution des crises que la gouvernance sera analysée à travers le prisme de la résilience suite à la crise de Covid 19

La question centrale est donc:

Comment établir une gouvernance plus résiliente capable de prévenir et de résoudre tout type de crises ?

Une série de 8 propositions sont proposées et analysées dans le rapport global. Dans cette synthèse, nous listons succinctement les 8 propositions et faisons un focus sur 3 d'entre elles qui nous paraissent majeures.

1. Repenser les diverses structures des organisations mondiales, nationales et locales et passer de façon fluide dans un mode opérationnel à une gestion de la crise.
2. Renforcer nos capacités de préparation face aux catastrophes en fondant un Conseil National de la Résilience (CNR).
3. **Bâtir des cellules de résilience de zone et détecter les signaux faibles.**
4. Faire appel aux réservistes locaux comme force de terrain motivée et pluridisciplinaire.
5. Définir un programme de planification de la résilience par secteurs d'activités d'importance vitale (SAIV).
6. **Evaluer la capacité de résilience avec des outils de diagnostic de référence.**
7. Développer agilité et anti-fragilité: deux capacités complémentaires et nécessaires
8. **Promouvoir une culture du risque par une stratégie de communication 2.0.**

CONCLUSION

Notre monde prétend tout savoir. Il a établi le savoir sur tout. Il s'est approprié l'essentiel, l'espace et le temps. Le Covid, lui, a affecté notre mode de vie, essentiellement sur les libertés fondamentales.

Nous avons été secoués de façon magistrale et à tous les niveaux.

Nos forces mais surtout nos faiblesses nous ont été montrées du doigt.

Quelle nouvelle société le COVID fera-t-il émerger ?

En premier lieu, nous avons la confirmation selon laquelle la sécurité n'est pas seulement militaire, ni même économique, mais avant tout humaine. Dès lors, la capacité des états à assurer la sécurité de leurs populations est un facteur essentiel de leur crédibilité et donc un paramètre central de la définition de leur puissance. A partir du moment où la sécurité physique des populations est en jeu, à partir du moment également où la sécurité économique est en cause, c'est toute la notion de Défense qui doit être repensée.

Pour permettre une pleine résilience tant de la Santé, de l'Education, que de l'Economie, il est proposé une gouvernance prenant en compte, à la fois l'accroissement de la décentralisation et la montée en puissance de la société civile à travers les associations.

Sous le pilotage de l'Etat, détenteur des prérogatives régaliennes, responsable de l'élaboration de la loi commune et régulateur des disparités territoriales, les collectivités territoriales sont appelées à occuper une place grandissante à tous les échelons de la prise de décision, aussi bien nationale par leur participation active au Conseil National de la Résilience (CNR) que territoriale par leur intégration dans les Cellules Zonales Opérationnelles de Résilience (CZOR).

Les associations sont également partie prenante de cette évolution en intervenant comme « bras armé » tant de l'Etat que des collectivités notamment dans les domaines de la citoyenneté, de la solidarité et de la protection de l'environnement. Leur rôle, qui reste néanmoins à définir, pourrait utilement être précisé dans une charte faisant l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Les associations régionales de l'IHEDN doivent tout spécialement se saisir de cette opportunité.

Souplesse, réactivité et adaptation locale pourraient alors pleinement répondre à la diversité territoriale tout en conservant à la puissance publique sa force d'impulsion et de régulation.

Source: Résilience et Esprit de Défense, le Covid 19 comme révélateur de transformations.

Synthèse de l'analyse des problématiques aux recommandations en régions

Edition Octobre 2021

Copyright : IHEDN AR19 Occitanie-Pyrénées, IHEDN AR5 Bretagne Occidentale

Les Prodiges de la République 2021



Pour la première fois, le ministère de l'Intérieur organisait une opération visant à récompenser celles et ceux qui accomplissent des actes de solidarité, de fraternité, de citoyenneté ! Notre pays traversant une crise sanitaire inédite, dans cette période si particulière, des citoyennes et des citoyens ont donné de leur temps pour les autres et il convenait de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

Avec l'opération des « Prodiges de la République », le gouvernement a souhaité récompenser des français méritants qui se sont illustrés par leur engagement pour la société. C'est ainsi qu'à l'initiative de Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté, l'opération « Prodiges de la République » a eu pour ambition de faire connaître celles et ceux qui ont fait preuve d'un investissement particulier au service des autres. « Etre citoyen dans cette période, c'est aussi donner de son temps pour les autres. »

Prodiges de la République, c'est quoi ?

L'opération des Prodiges de la République met à l'honneur les citoyens et citoyennes qui contribuent à la solidarité. L'objectif est de récompenser des Français âgés de moins de 30 ans qui se sont illustrés par leur engagement pour la société, notamment pendant le confinement et durant la crise sanitaire. Chacun pouvait, jusqu'à fin janvier, proposer le prodige de son choix sur la plateforme prodigesdelarepublique.fr afin que cette personne soit reconnue pour ses ac-

tions. En effet, toute l'année, des réservistes, des bénévoles, des citoyens se sont remarquablement engagés au service d'une cause ou de personnes. Pendant le confinement notamment, des jeunes apportaient les courses aux personnes plus âgées, des personnes coussaient des masques pour leurs voisins, des étudiants ouvraient une épicerie solidaire pour leurs camarades... Ce sont, toutes et tous, nos Prodiges de la République.

L'opération avait donc pour objectif, dans chaque département, que soient désignés par un jury, et récompensés, des Prodiges de moins de 30 ans (sauf exception), la parité étant respectée. Par instruction du ministère de l'Intérieur du 14 décembre 2020 relative aux « Prodiges de la République » adressée aux sous-préfets, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, a lancé en décembre dernier l'opération Les Prodiges de la République 2021.

Marlène Schiappa a souhaité valoriser l'engagement citoyen des jeunes femmes et jeunes hommes au service d'une cause éducative, culturelle, humanitaire, militaire ou sociale. Les préfets ont eu la lourde tâche de sélectionner via un jury les profils les plus méritants et les plus inspirants afin de les récompenser lors d'une cérémonie organisée dans chaque département.

Janvier 2021 : l'ANMONM 81 présente 2 candidats

Février 2021 : l'ANMONM 81 participe au jury du Tarn

La mise en œuvre du dispositif a été effectuée par Monsieur Nicolas BONNAMANT, chef du bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'état au cabinet de madame la préfète du Tarn. La composition du jury de sélection des « Prodiges de la République » du Tarn été arrêtée ainsi :

- Madame Catherine FERRIER, préfète du Tarn, **présidente du jury**;
- Madame Marie-Claire DUPRAT, directrice académique des services de l'éducation nationale;
- Madame Myriam VIGROUX, maire d'Assac, représentant l'association des maires du Tarn;
- Monsieur Jean-Philippe PORTET, délégué de la préfète à la politique de la ville;
- Madame Dominique ARENES, représentant la directrice de la DDCSPP;
- Monsieur le Général Claude REGLAT, président de la section du Tarn de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLHM);
- Monsieur Jean-Claude ZYTKA, président départemental de l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM);
- Monsieur Lucien ENDERLI, président de la section du Tarn des membres de l'ordre des Palmes Académiques (AMOPA).

Les Prodiges de la République du Tarn

Le Jury s'est réuni en Conférence téléphonique le 19 février 2021,

La présidente du Jury a rappelé l'objectif du dispositif: mettre à l'honneur des femmes et des hommes s'étant distingués par leur engagement citoyen remarquable et dont l'action est méritoire, ainsi que les critères de sélection : avoir moins de 30 ans , s'être particulièrement investi au service des autres et respecter la parité hommes-femmes.

Les membres du Jury devaient déterminer le nombre de lauréats distingués, sélectionner les lauréats et identifier **LE** prodige du Tarn qui représentera le département à la cérémonie au ministère de l'Intérieur. Celui-ci se verra également remettre une somme de 500 euros qu'il devra reverser à l'association de son choix.

Parmi les 22 candidatures tarnaises proposées en ligne sur le site prodigesdelarepublique.fr le Jury a sélectionné 16 dossiers répondant aux critères et décerné les Prix des Prodiges de la République du Tarn comme suit:

1. **Prodige de la République du Tarn** : Monsieur Naïmo Chemoul (16 ans) , d'Arthès , élève du Lycée Rascol d'Albi, présenté par la Section ANMONM 81. Depuis le CM1, discrètement et avec attention, Naïmo accompagne tous les jours son camarade mal voyant Johan au sein des classes successives qu'ils fréquentent, et en dehors des cours.
2. 2ème Prix : Mademoiselle Eva Cipres (19 ans), de Saint-Sulpice. S'est engagée dès le début du confinement sur la liste communale des réservistes citoyens, aide hebdomadairement les restos du cœur, fait régulièrement les courses pour des personnes âgées,...
3. 3ème Prix : Monsieur Thomas Itier (17 ans) de Lavaur , élève du Lycée Sainte Cécile d'Albi, présenté par la Section ANMONM 81. Interne à Albi Thomas s'investit au quotidien dans la vie de l'établissement (création d'un atelier d'aide aux devoirs, téléthon, portes ouvertes,...) et à l'extérieur du Lycée en tant qu'entraîneur sportif de jeunes enfants.
4. 4ème Prix : Mademoiselle Sarah Viguier (24 ans) , de Lacaune . JSP volontaire depuis l'âge de 11 ans, aujourd'hui infirmière au service des urgences de la clinique du Sidobre à Castres , elle continue de servir en tant que sapeur pompier infirmière volontaire et apporte son aide aux autres en toute occasion.

La remise des Prix des Prodiges de la République du Tarn a eu lieu le 19 Mai 2021 , par Madame Catherine Ferrier préfète du Tarn, cérémonie à « jauge très réduite » dans les jardins de la préfecture à Albi. A cette occasion ont été également remis par le président de la Section Jean-Claude Zytka les Prix Départementaux 2020 du Civisme pour la Jeunesse.

C'est ainsi que nos 2 lauréats du Prix du Civisme pour la Jeunesse, Naïmo Chemoul, 1^{er} Prix départemental et Thomas Itier, 2^{ème} Prix départemental, ont été également honorés Prodiges de la République, respectivement Prodige de la République du Tarn pour Naïmo et 3^{ème} Prix départemental pour Thomas.

Une double récompense qui conforte les choix de notre Jury départemental du Prix du Civisme pour la jeunesse 2020



© Photo Madame Chemoul DR

Remise des prix à la Préfecture du Tarn
De G à D : Jean-Claude Zytka, Catherine Ferrier, Sarah Viguier, Naïmo Chemoul, Thomas Itier



© Photo Ministère de l'Intérieur

Cérémonie nationale / Paris / 24 Mai 2021

Introduction:
Source : Contact 95
P. 3,4,5
Pascale MESNIL
Secrétaire générale adjointe
Représentante de l'ANMONM 95



Jean-Claude ZYTKA
ANMONM 81

L'UDAMMAC du Tarn

Fondée en 1930, la Fédération des associations de marins et marins anciens combattants, plus connue sous son sigle "FAMMAC" est un organisme privé, reconnu d'utilité publique.

Membre cofondateur avec l'Allemagne de la Confédération maritime internationale (C.M.I.), de plusieurs groupements d'anciens militaires et d'anciens combattants, elle rassemble, sous sa devise "Unis comme à bord" environ 400 associations ou sections d'associations de marins et anciens marins de tous grades et de toutes provenances (marine nationale, marine de commerce, pêche et plaisance) implantés en France métropolitaine, outre-mer et à l'étranger.

Sa mission :

- Le rapprochement d'associations de marins et d'anciens marins légalement constituées.
- La solidarité sous toutes ses formes, grâce notamment à l'AEAMMAC, l'association d'entraide de la fédération et avec le concours de l'association pour le développement des œuvres sociales de la Marine (ADOSM).
- La promotion de l'image maritime de la France.
- La protection du patrimoine maritime et fluvial.
- La pratique du culte du souvenir.
- La défense des intérêts de ses membres et de leurs familles.
- L'assistance aux jeunes pour faciliter leur admission dans la Marine nationale ou de commerce.

L'effet de masse des adhérents aux associations qui lui sont affiliées lui donne une audience certaine, notamment auprès des hautes autorités de l'État, des pouvoirs publics en général et des autorités militaires.

Administrée par un conseil de 36 membres, la fédération dispose : de plusieurs commissions , de conseillers techniques (juridique, marine marchande, informatique, protocole...); de délégués fédéraux qui sont les représentants désignés du président fédéral aux manifestations auxquelles il ne peut participer; d'un réseau maillé de délégués, régionaux et départementaux, qui sont les représentants permanents du président fédéral auprès des autorités civiles et militaires et des élus de leur région ou département et qui ont en particulier pour mission de coordonner les actions des associations locales affiliées.

J'appartiens à ce réseau en tant que Délégué départemental du Tarn et Président de l'Union Départementale des Associations de Marins et de Marins Anciens Combattants du Tarn (UDAMMAC), qui comprend les associations fédérées de Mazamet- Castres et Graulhet.

Nos amicales facilitent les contacts entre anciens marins tout en associant ceux qui sont encore en activité par l'organisation de réunions d'information sur les marines notamment, et de manifestations diverses auxquelles peuvent en outre participer les familles (cérémonies, expositions, visites de navires, d'établissements de la marine, musées, voyages, bals, déjeuners, etc...).

Elles peuvent apporter à leurs membres, dans bien des circonstances un appui réel pour surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, et pratiquent l'aide sous toutes ses formes, avec si besoin est, le concours de la FAMMAC. Elles facilitent les rapports avec les autorités, à tous les échelons, pour nombre de questions administratives. Elles maintiennent l'esprit des traditions maritimes, contribuent localement au rayonnement de nos marines et provoquent les vocations de jeunes gens et jeunes filles attirés par les métiers de la mer.

Depuis le 3 juillet 2017, l'UDAMMAC du Tarn commémore au cimetière St-Roch de Castres , le drame survenu le 3 juillet 1940, dans le port de MERS-EL-KEBIR où 1297 marins français ont perdu la vie. Cette cérémonie de recueillement est un hommage départemental qui est désormais rendu chaque année, afin d'honorer tous les morts pour la France et plus particulièrement les marins de Castres et du Tarn et rendre le devoir de mémoire dû à ces victimes et à leurs familles. Elle se déroule au Carré militaire 19 au pied de la stèle des anciens Marins inaugurée en 1993 dédiée aux marins sur laquelle repose une ancre de Marine ramenée de l'arsenal de Toulon, il y a plus de 20 ans, par 3 camarades de l'amicale de Castres dont Jo Alquier Ancien Président de l'Amicale, qui fêtera cette année ses **100 Ans**.



Jacques About
Délégué départemental
FAMMAC



**FEDERATION DES
ASSOCIATIONS DE
MARINS ET DE MARINS
ANCIENS COMBATTANTS**



Jacques ABOUT
ANMONM 81
Président de l'UDAMMAC du Tarn

La FNBPC du Tarn



Christian Manzato
Président Départemental
A.D.B.P.-C

La Fédération Nationale des Blessés du Poumon Combattants (FNBPC) a été créée le 15 février 1921 à l'hôpital sanitaire HC59 de Campagne les Bains (entre Limoux et Quillan) . Pendant la Grande Guerre se trouvait dans cet établissement un hôpital militaire pour soigner les blessés du front. Tous se souviennent des « Gueules cassées » de la Grande Guerre, mais des milliers d'autres poilus , non blessés par armes, souffraient de maux dévastateurs : d'abord de tuberculose que beaucoup contractaient dans les tranchées, terriblement contagieuse et souvent mortelle à cette époque, mais également les gazés victimes de l'ypérite qui brûlait les poumons.



Dès 1918 est décidée la construction d'un hôpital militaire de campagne, spécialisé dans les soins aux anciens combattants blessés du poumon. A sa fermeture en 1922, plusieurs combattants soignés à Campagne les Bains créent l'Association Nationale des blessés du poumon, afin de défendre leurs droits et venir en aide aux veuves et aux familles. Afin également de continuer à fournir les soins nécessaires à des guérisons longues et douloureuses.

La première association créée dans l'Aude a été suivie de 300 autres structures associatives en France et pendant plus d'un siècle la FNBPC a continué sa mission d'aide aux anciens combattants blessés du poumon, certains au cours d'engagements plus récents ou de séjours dans des zones à risque sanitaire. Elle a constamment entretenu la mémoire des combattants morts de leurs blessures.

Quelques chiffres

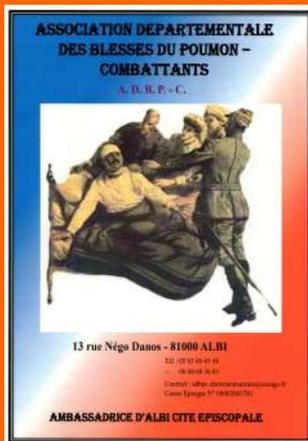
Si on avance le chiffre de 20 000 poilus morts au combat victimes des attaques chimiques, on ne connaît pas le nombre exact de blessés qui ont dû se battre le reste de leur vie pour lutter contre la tuberculose ou les effets de l'ypérite, probablement des dizaines de milliers.

Depuis sa création en 1921, la Fédération a compté au plus haut environ 400 000 adhérents, son effectif actuel est de 3500 membres.

La section du Tarn a compté jusqu'à 500 adhérents, actuellement nous sommes environ 80 adhérents et 4 sympathisants. A l'époque la fédération ne pouvait pas compter de sympathisants, elle regroupait des pensionnés d'invalidité militaires et civils ressortissant du monde combattant, spécifique aux militaires malades des poumons, par la suite elle a pris en compte les malades, blessés de guerre et hors guerre.

Jusqu'au début des années 1970, la section du Tarn comptait 7 sous-sections

Après plus de 100 ans , où elle a œuvré sans relâche pour la défense des droits à réparation des victimes de blessures et maladies du poumon, la Fédération nationale des blessés du poumon combattant va cesser ses activités début 2022. Certaines sections départementales vont continuer la mission, puisqu' au 1er Janvier 2022 seulement 4 sections ont décidé de continuer leur combat afin de sauvegarder les acquis que nous avons obtenus: **Tarn - Gard - Ile et Vilaine - Sarthe**



Dans notre département elle prend le nom de **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES BLESSES DU POUMON - COMBATTANTS**

Continuant ainsi à porter les valeurs de la Fédération créée à Campagne les Bains par le docteur Guillaume Roux:

Unité , Humanisme et Fraternité

Christian MANZATO
ANMONM 81
Président de l'U.D. B.P.C. du Tarn

Accompagner les citoyens de demain : Bilan 2018-2021 de l'ANMONM81

Prix du Civisme pour la Jeunesse

*Convention signée
le 4 Janvier 2018
(Préfecture Albi)*



Partenaires



Prix de l'Engagement Citoyen

*Convention signée
le 30 avril 2018
(SDIS 81 Albi)*



Partenaires



Prix de l'Education Citoyenne

*Convention signée
le 2 Octobre 2019
(DASEN Albi)*



Partenaires



Les 294 jeunes tarnais récompensés en 2018-2021

2019

- 1er Prix individuel : *Caroline Bec (1)*
- 1er Prix collectif : *AFR de Villefranche d'Albi (20)*.
- Prix d'Encouragement :
JAC'S de Gaillac (18)
Lycée RIESS de Mazamet (11)

2020

- 1er Prix individuel : *Naïmo Chemoul (1)*
- 2ème Prix individuel : *Thomas Itier (1)*
- Prix d'encouragement individuel : *Camélia Dria, Noémie Raynaud, Lopez (3)*

2018

Section JSP de Lacaune (14 JSP)

2019

*Section JSP de Lacrouzette (4 JSP
+ 2 animateurs)*

2020

Section JSP de Gaillac (12 JSP)

2020-2021

- 1er Prix collectif : *Lycée Las Cases de Lavaur (groupe de 3)*
- 2ème Prix collectif : *Collège Louisa Paulin de Réalmont, Classe DSG (28)*
- Prix d'Encouragement:
Lycée Anne Veaute de Castres (22)
Lycée La Borde Basse de Castres (11)

Les jeunes lauréats tarnais de l'ANMONM81 récompensés par des Prix Nationaux

- * 2019 : *Caroline Bec (prix National et Médaille du Président de la République)*
- * 2019 : *Groupe de jeunes de l'AFR de Villefranche d'Albigeois (2ème Prix National et Médaille du Président de la République)*

Remises de Prix de l'année 2021



1



2



3



4



5



6



7

- 1 - 19 Mai 2021 : Ecole primaire de Pampelonne
- 2 - 26 Mai 2021 : Naïmo Chemoul, d'Arthès, élève du Lycée Rascal
- 3 - 9 Juin 2021 : Mairie d'Aussillon
- 4 - 9 Juin 2021 : Collège Jeanne d'Arc de Mazamet
- 5 - 19 Juin 2021 : (CDOS) Noémie Raynaud de Labastide de Lévis
- 6 - 28 Octobre 2021 : Camélia Dria, d'Albi
- 7 - 18 Octobre 2021 : Collège Louisa Paulin de Réalmont (Classe Défense et Sécurité Globale)

L'Assemblée Générale nationale 2021

Patrick SANDEVOIR, élu Président national de l'ANMONM.



© https://anmonm.org/nation/le_president_national-DR

Le Conseil d'Administration qui a suivi l'Assemblée Générale du 2 Octobre a élu le nouveau Président national.

Succédant à Michel Lebon, Patrick Sandevour, encore pour quelques semaines président de la section du Gard, était administrateur national et Secrétaire général national depuis 2010.

Né en 1950, marié, père de 3 enfants, Patrick Sandevour est originaire du nord. Juriste de formation il a effectué la majeure partie de sa carrière dans le nucléaire (COGEMA) d'abord dans les ressources humaines (DRH à Marcoule dans le Gard et à La Hague dans la Manche), puis a occupé des postes de direction sur le site industriel de Marcoule avant de prendre la direction de l'Etablissement de COGEMA-Marcoule.

Il a ensuite assuré la direction de la Technopole de Nîmes et du Centre Européen de l'Entreprise et de l'Innovation jusqu'à son départ en retraite.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite au titre du ministère de l'industrie depuis 2008, il est également chevalier des palmes académiques et du mérite agricole.

Les Compagnons tarnais du Mérite félicitent le président Sandevour et lui adressent tous leurs vœux de réussite dans sa nouvelle mission.

Création d'une Commission Nationale de la Mémoire

Créée en Mai 2021, sous la présidence de Jean-Pierre DUPRÉ, la Commission a pour vocation de faire de la mémoire un atout majeur dans la politique générale de l'ANMONM, pour atteindre l'objectif fixé dès 1972 de « valoriser la jeunesse méritante afin de la préparer à assumer les responsabilités qui lui incomberont demain au sein de notre société »

Le rôle de la commission, au côté de partenaires institutionnels et associatifs, sera d'inciter la jeunesse à porter des projets dans la sphère mémorielle, projets qui seront primés à l'échelon départemental et national.

- Transmettre aux jeunes générations les idéaux et les valeurs qui ont guidé l'engagement de leurs aînés
- Tirer profit des prix, concours et trophées organisés par les associations, nationales ou régionales, pour la Jeunesse

C'est dans ce cadre que l'ANMONM a signé le 29 octobre 2021 une Convention Nationale de partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Le Prix de « l'Initiative Mémorielle » qui s'adresse hors milieu scolaire à tout public, organisme public ou privé, à titre individuel ou collectif, qui se distingue dans les départements par une initiative remarquable relevant du domaine de la Mémoire sera déployé dès 2022 dans le Tarn

Le Congrès 2022 se tiendra Nancy le 22-23-24 Juin

La feuille de route 2021-2023

La feuille de route livre les orientations stratégiques à moyen terme de l'ANMONM telles qu'elles ont été établies en concertation avec les sections. Le document connexe Bibliothèque des actions qui paraîtra simultanément recensera plusieurs actions possibles pour chaque objectif stratégique.

Axe stratégique N°1 : Ouverture et Image dans la Société

Elus et collectivités, Médias, Grand Public, autres associations de décorés.

Axe stratégique N°2 : Les jeunes générations

Mettre en œuvre dans les sections les conventions nationales existantes (Education nationale, Croix rouge, ONAC..)

Renforcer nos actions (Universités, Lycées professionnels; jeunes actifs, meilleurs apprentis de France,..)

Axe stratégique N°3 : Mémoire, Présence et Solidarité.

Démarches avec les municipalités, les offices de tourisme, les universités..

Appeler à l'observation du protocole dans les cérémonies publiques.

Rappeler le sens des symboles de la République et le respect qui leur est dû

Entretenir localement des contacts avec les associations et institutions qui partagent nos valeurs,

Renforcer notre présence auprès de nos membres, garder des contacts réguliers auprès des anciens,..

Le Prix national de « l'Initiative mémorielle »

Année 2022

L'ANMONM a décidé de décerner un Prix de « l'initiative mémorielle » destiné hors de l'école à tout public, organisme public ou privé, à titre individuel ou collectif qui se serait distingué dans les départements par des initiatives remarquables relevant du domaine de la Mémoire:

- Organisation et/ou participation à des actions commémoratives destinées à transmettre et à promouvoir la mémoire, établissant ainsi un lien vivant et actif entre le monde combattant et la société;
- Organisation d'activités à caractère mémoriel dans le but de développer l'esprit de mémoire, en particulier chez les jeunes, encouragement à la mobilisation de jeunes ambassadeurs de la mémoire.

Seuls les prix récompensés sur le plan départemental peuvent concourir au Prix National.

Catégories de participation

Les récompenses attribuées dans le cadre de ce prix peuvent l'être à titre individuel ou collectif.

Objectifs du prix « initiative mémorielle »

Par la connaissance qu'elles ont dans leurs départements de l'ensemble des actions destinées à animer la mémoire et à en faire la promotion en particulier pour et avec la jeunesse, les sections de l'ANMONM feront la promotion des initiatives mémorielles les plus remarquables en leur attribuant un prix départemental et en proposant celles qui sont les plus dignes d'intérêt à un prix national.

Champs d'application du prix national:

Actes individuels ou actes collectifs, hors du milieu scolaire, ressortissant des domaines suivants dont leurs auteurs font la promotion et qu'ils valorisent seuls, ou en partenariat avec des acteurs du domaine de la mémoire : institutionnels, associations, organismes privés, etc

- Commémorations majeures à résonance internationale et nationale;
- Grands conflits, événements historiques majeurs;
- Lieux emblématiques nationaux: Ligne Maginot, plages de débarquement, ensembles fortifiés, Ligne de démarcation;
- Hauts lieux de mémoire : nécropoles, monuments, mémoriaux,...
- Lieux de mémoire qui émaillent l'ensemble du territoire: monuments, musées, vestiges du passé, archives, objets, symboles, institutions, livres, événements,..
- Femmes et hommes qui ont marqué l'histoire nationale comme locale;
- Etc..

Niveaux de distinction

Prix départemental

Après délibération, le jury libre de ses choix, déterminera un 1er prix dénommé « Prix départemental de l'Initiative mémorielle » et pourra attribuer à d'autres candidats une distinction d'encouragement.

Le jury départemental se réserve le droit d'écarter les dossiers dont les critères de sélection sont insuffisants ou ne correspondent pas aux objectifs du prix; la commission nationale de la mémoire invite le jury à associer à ses délibérations un membre de l'ONACVG.

Après délibération du jury la section est encouragée à transmettre au siège national de l'ANMONM les meilleurs dossiers

Prix national

La commission nationale de la mémoire de l'ANMONM définit et coordonne la remise du Prix national.

La remise du Prix national aura lieu chaque année le 3 Décembre jour anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général de Gaulle, à Paris.

Le lauréat du Prix national de l'initiative mémorielle » participe à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe de la place de l'Etoile.

Une communication sur les Prix de la Mémoire dans la revue nationale « Le Mérite » et sur les sites informatiques de l'ANMONM mettra en valeur les lauréats.

Remise des prix

La section de l'ANMONM invite les lauréats départementaux à la cérémonie de remise des prix dans les salons de la Préfecture ou tout autre lieu solennel avec remise de diplômes et récompenses.

La remise du Prix national aura lieu chaque année le 3 Décembre jour anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général de Gaulle, à Paris.

Le cimetière vielh de l'ancien hopital d'Albi Un jardin de repos et de méditation

Une page d'histoire...



Une communication de notre compagnon albigeois Francis Carrade d'avril 2011, mise à jour en Octobre 2020 par Angélique Rabary, faisant suite à un important travail de recherche historique et à la publication en 2017 de l'ouvrage « Nos bons aïeux » (aujourd'hui épuisé) dictionnaire des albigeois reposant aux vieux cimetières de l'Hôpital d'Albi, cette étude permet de découvrir ceux qui « ont fait Albi » au XIX^{ème}

siècle ainsi qu'un site remarquable du patrimoine albigeois.

Republié avec l'aimable autorisation des auteurs Francis CARRADE et Angélique RABARY

Peu d'Albigeois connaissent le cimetière de l'Hôpital d'Albi car, si l'on a étudié l'histoire de l'Hôpital, on a peu parlé de ce lieu de repos. Admirablement placé dans un site protégé partiellement depuis 1942, faisant face à la cathédrale Sainte-Cécile, il est planté d'une soixantaine de cyprès et d'ifs, symboles d'éternité. Ceux-ci forment un remarquable bosquet de verdure dominant le boulevard Sibille et le Monument aux Morts des guerres du XX^e siècle. L'endroit a un charme incontestable.

Je vous ai raconté en 2008 comment j'avais découvert la tombe abandonnée de Marc-Antoine Schoelcher dans ce cimetière, alors que son jeune frère Victor repose au Panthéon à côté du Tarnais Jean Jaurès. Aujourd'hui je peux ajouter : quand on plonge dans les trésors d'un cimetière, on les découvre inépuisables. C'est une véritable leçon d'histoire albigeoise qui s'offre à nous.

Historique

Monseigneur Le Goux de la Berchère crée l'Hôpital en 1688 en rachetant le terrain aux Cordeliers. Au siècle suivant, pour répondre aux instructions du roi Louis XVI, les consuls albigeois y font établir le premier cimetière à l'extérieur des remparts, au-delà du ravin du Bondidou; il vient remplacer la demi-douzaine de cimetières intra-muros, situés à côté des petites églises disparues depuis. En 1772, la mairie rachète le terrain à l'évêché, propriétaire de l'Hôpital, pour un prix de 2200 livres. Plutôt que de percevoir le montant de la transaction, l'évêché choisit d'être payé au moyen d'une rente annuelle de 110 livres, plus autant pour son entretien. Le paiement de la rente annuelle ne dure que jusqu'en 1791, car le cimetière est abandonné par la mairie d'Albi après la Révolution. Le terrain est rendu à la nouvelle administration de l'Hôpital qui en assure la gestion et l'entretien, aidée bénévolement par les personnes valides de l'hospice.

La municipalité d'Albi, qui crée le cimetière des Planques en 1827, se désintéresse complètement de celui de l'Hôpital. Cependant une notice historique rédigée en 1853 évoque le cimetière dans un chapitre de plusieurs pages se terminant ainsi : « Dans une partie de ce local seront inhumés les pauvres décédés à l'hospice, dans l'autre les habitants de la ville qui veulent être inhumés simplement à côté de l'Hôpital ou faire élever quelque monument sur leur tombeau. Quoique qu'il n'y ait que peu de temps que cet usage s'est établi, on peut déjà y voir un assez grand nombre de

Dès 2004, Francis Carrade part en croisade pour sauver le vieux cimetière privé de l'hôpital. Lettres, conférences, publications, entretien du lieu avec des bénévoles de l'Association pour la Sauvegarde du Vieil Alby... témoignent de son investissement pour préserver ce lieu de mémoire.

Avec le soutien de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn, grâce au travail exceptionnel de recherche d'Angélique Rabary, un ouvrage est publié en 2017.

Aujourd'hui ce lieu patrimonial exceptionnel est enfin sauvé, il rentre dans le domaine privé de la ville d'Albi.

Merci à tous ceux qui ont tant œuvré pour le faire connaître et le sauvegarder.

Gérard Alquier

Président d'Albi Patrimoine

monuments parmi lesquels on remarque ceux de nos deux derniers archevêques défunts; des familles honorables de la ville qui ont voulu que leurs restes mortels se mêlent à ceux des pauvres, de sorte que les inhumations ou les concessions de terrain dans le cimetière de l'Hôpital sont devenues pour l'établissement une assez bonne source de revenus ». En effet, le tarif fixé par l'Hôpital en 1853, s'agissant d'une inhumation avec participation du clergé et jusqu'à une centaine d'enfants-orphelins en procession munis de cierges, va de 400 à 1500 francs or, selon que la tombe est une dalle ou un mausolée, l'édification du monument restant à charge de la famille du défunt.



La surface du petit cimetière a été déplacée et réduite à plusieurs reprises, voire repoussée par mesure de salubrité loin des premiers bâtiments de l'Hôpital. Sa superficie recouvre environ 25 ares, depuis qu'ont été construites dans les années 1950 les maisons de fonction du Directeur de l'Hôpital et de son économe sur la fosse commune qui contenait les restes des indigents. Un note de l'Hôpital précise à cette même époque : « un regroupement des tombes dispersées est nécessaire dans la partie classée, avec l'accord des familles pouvant exister, et qui permettra d'enclorre et d'entretenir d'une façon convenable le cimetière dont une partie est actuellement à l'abandon. C'est alors qu'on a abattu une douzaine de vieux cyprès, remplacés depuis.

Voici quelques réflexions du regretté Adrien Béziat dans les années 1960 lors de ses visites au cimetière : « .. de tristes pensées et des larmes dans cette solitude poignante, devant ces mausolées et ces tombes abandonnées... On l'appelait le cimetière nou et, de nos jours c'est le cimetière vièlh dans ce site merveilleux dominé par la cathédrale Sainte Cécile et la tour de Malpas sur les anciens remparts. »

Comme ajoutait notre ami Raymond Maignial, « cet abandon est indécent pour le repos de ces défunts et pour une ville comme Albi » Car la mairie d'Albi s'intéresse, uniquement aux cimetières qui lui appartiennent : Les Planques, Caussel et la Madeleine.

L'abandon progressif des sépultures fera qu'un jour, « le cimetière vièlh » tombera dans l'oubli. C'est pour cela que notre Association Albi Patrimoine a pu faire un grand nettoyage du cimetière en 2007 grâce à une souscription auprès de la trentaine de familles entretenant encore leurs tombes. La plupart des tombes remontent au XIXe siècle. Beaucoup de dalles sont faites avec du grès de Salles, cette belle pierre ocre-rose que l'on voit dans les maisons de cette époque comme appuis, linteaux et encadrements de portes et de fenêtres. Quelques monuments sont en marbre, conçus par d'excellents sculpteurs.

Actuellement le « cimetière vièlh » regroupe 306 tombes, dont

une trentaine seulement continue d'être entretenue par leurs familles. La dernière inhumation à titre exceptionnel a eu lieu en 2010.

Depuis une cinquantaine d'années, l'Hôpital, ayant d'autres priorités, n'a plus les moyens d'assurer la bonne conservation du cimetière. Comme la plupart des tombes sont abandonnées par les familles éteintes à leur tour, ce lieu historique est maintenant entretenu activement par des bénévoles de l'Association Albi Patrimoine.

En mai 2010, des responsables de la Direction régionale des Affaires Culturelles ont été conquis par ce site en partie classé et situé dans le périmètre de protection de la cathédrale Sainte Cécile. Ils ont constaté la qualité de certaines tombes et des personnalités qui y reposent. La presse locale, et même la télévision, publient régulièrement des articles et des reportages sur notre « Père Lachaise » ou « petit Panthéon albigeois ».

Nous formulons le vœu que ce cimetière exceptionnel soit conservé et aménagé en lieu de promenade et de méditation face à la cathédrale, avec l'objectif de faire (re)connaître cet élément important du patrimoine de notre ville, où reposent tant des notables pour la moitié des tombes, que des négociants, des artisans, des prélats, des employés et même des domestiques dans l'autre moitié. Leurs biographies intégrales sont retracées dans le dictionnaire « Nos bons aïeux » d'Angélique Rabary paru en 2017 et honoré par l'Académie des Jeux Floraux.

Nous vous invitons à une promenade dans ce lieu de repos où vous allez retrouver notamment de nombreuses familles connues.

Francis CARRADE

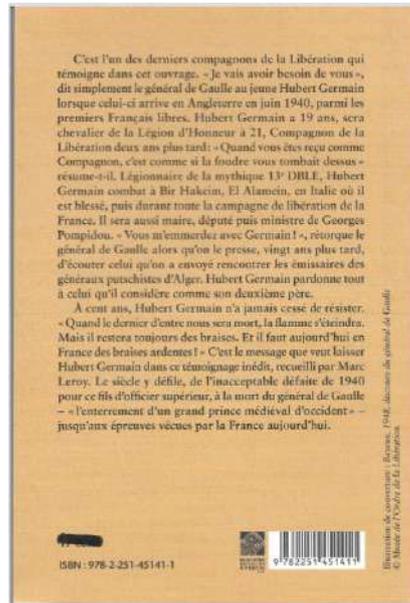
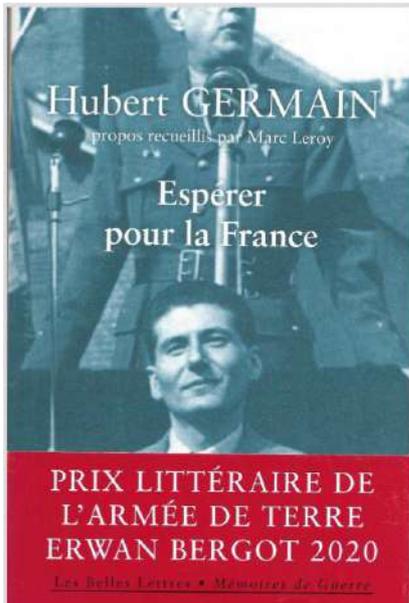
ANMONM 81

Association Albi Patrimoine

Note : depuis cet article le Centre Hospitalier a cédé à la Ville d'Albi le cimetière dont il était propriétaire. Après le vote favorable du Conseil Municipal en octobre 2020, l'emprise acquise est désormais classée dans le domaine public communal.



© Photo : Albi Patrimoine - DR



Hubert Germain Espérer pour la France

« *Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera toujours des braises. Et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes !* » C'est le message qu'a voulu laisser Hubert Germain, le dernier compagnon de la Libération, décédé le 12 octobre 2021, dans ses souvenirs. Le siècle y défile, de l'inacceptable défaite de 1940 pour ce fils d'officier supérieur, à la mort du général de Gaulle – jusqu'aux épreuves vécues par la France aujourd'hui.

96 pages.

Editions Belles Lettres.

Paru le 22 octobre 2020

FNAC : 17 € (broché) 11.99 € (en téléchargement)

Les lieux de la Mémoire combattante du Tarn

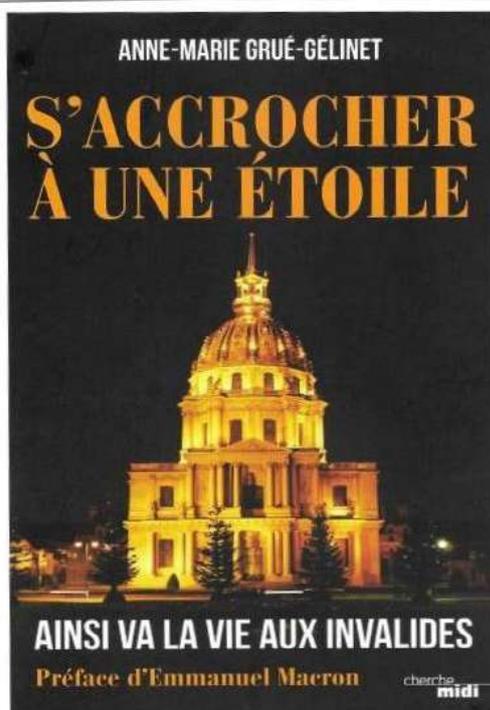
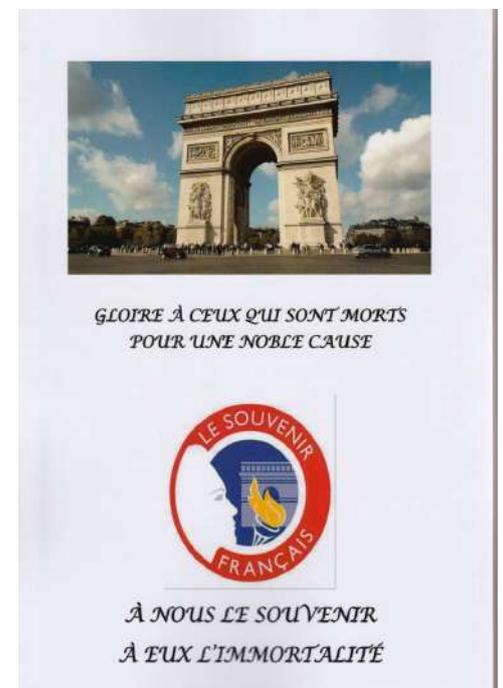
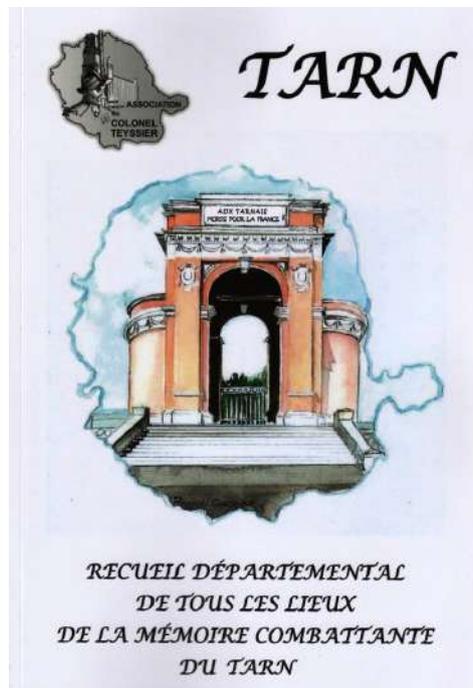
L'Association Colonel Teyssier a publié en 2020 le "Recueil départemental de tous les lieux de la mémoire combattante du Tarn".

Sous la direction de notre Compagnon, le Colonel (H) Claude Guy Président de l'Association, aboutissement de plusieurs mois de collecte de documents et d'informations auprès des communes tarnaises par une équipe de 9 passionnés d'histoire, cet ouvrage recense tous les monuments aux Morts, les stèles, carrés militaires et lieux de mémoire du Tarn.

222 pages.

Édité par l'Association Colonel Teyssier.

30 €. Disponible au Siège, 55 Rue de Tersac, Albi, 06 15 44 76 88



350ème anniversaire...

De l'hôtel des Invalides...

Un haut-lieu touristique qui abrite un lieu moins connu du public : l'hôpital militaire où sont soignés des grands blessés militaires, certains pensionnaires à vie.

L'auteur Anne-Marie Grué-Gélinié, journaliste au Figaro, y a été soignée pendant plusieurs mois à la suite d'un accident. Elle a tiré de ses souvenirs et de ses rencontres un livre-témoignage de la vie aux Invalides.

232 pages.

Revue du Cherche Midi.

09 Janvier 2020

11.99 € en téléchargement